

Dépenses de santé et reste à charge : pourquoi de telles différences entre départements ?

Publié le 11 mai 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Les dépenses de santé en France (hors Mayotte) s'élèvent à 2 750 euros par patient en 2018. Elles varient selon les territoires, de même que le reste à charge incombant au patient après la prise en charge par l'Assurance maladie obligatoire (AMO). Comment expliquer ces contrastes géographiques ?

Une étude publiée le 5 mai 2023 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) analyse les disparités entre départements en matière de dépenses de santé et de reste à charge en 2018 .

Des dépenses de santé liées en partie à l'âge de la population

Les dépenses moyennes de santé varient beaucoup d'un département à l'autre, allant de 2 290 euros en Loire-Atlantique à 3 550 euros en Haute-Corse :

- les plus élevées se situent en Corse, dans des départements ruraux du centre (Cantal, Creuse) et du Nord-Est (Meuse, Haute-Marne...) du pays, ainsi qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Martinique et en Guadeloupe ;
- les plus faibles s'observent dans le quart nord-ouest, en Rhône-Alpes, en Guyane et en Île-de-France.

La structure démographique de chaque département explique en partie ces différences, la demande de soins dépendant de l'âge et du sexe. En général, les femmes recourent davantage aux soins que les hommes, mais cette tendance s'inverse à partir de 80 ans.

Une fois **corrigées de l'âge et du sexe** de la population, les dépenses de santé s'avèrent :

- inférieures à la moyenne dans le quart nord-ouest, le Sud-Ouest et les Alpes ;
- très importantes dans les départements d'outre-mer (DOM), en Corse, dans le Nord-Est et sur le pourtour méditerranéen.

Le poids du revenu et de l'offre de soins sur les dépenses de santé

Les contrastes territoriaux de dépenses peuvent également refléter :

- **le niveau de vie de la population.** Les plus précaires sont susceptibles d'avoir davantage besoin de soins, même s'ils sont aussi les plus enclins à y renoncer. Les dépenses de santé sont un peu plus élevées dans les départements où le taux de pauvreté est le plus fort. Elles augmentent dans ceux où les plus aisés ont le niveau de vie le plus élevé ;
- **l'offre de soins.** Dans l'Hérault, les Alpes-Maritimes et le Var, le niveau élevé de dépenses est corrélé à une forte densité médicale . Les dépenses sont plus faibles dans l'Ouest (Sarthe, Ille-et-Vilaine, Manche...), où l'offre de soins est moins abondante ;
- **la majoration des tarifs réglementaires des séjours hospitaliers** dans les DOM, en Île-de-France et en Corse.

Des écarts de reste à charge atténués par l'Assurance maladie

L'AMO prend en charge environ 82% des dépenses de santé et finance davantage les dépenses des patients qui consomment beaucoup de soins. Cette intervention réduit les inégalités territoriales de reste à charge. Le RAC atteint 490 euros par patient en moyenne. Il est :

- bien **plus élevé** à Paris (670 euros), dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines, le Rhône, l'Isère et les Alpes-Maritimes ;
- **très bas** dans les DOM (230 euros en Guyane) et en Seine-Saint-Denis.

Le RAC varie surtout en fonction du montant des dépassements d'honoraires , qui s'explique par le niveau de vie des plus aisés au sein du département.